

**Décision n° 2023-002****Objet : Chiffrage du plan-guide Cœur de bourg****Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,**

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue du bureau d'étude TUGEC pour le chiffrage du plan-guide Cœur de bourg,

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de TUGEC situé 29A, rue du Leinster – 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, pour le chiffrage du plan-guide Cœur de bourg.

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 3950 € HT.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 6 janvier 2023

Séverine MARCHAND
Maire



Mairie de La Plaine sur Mer

Place du Fort Gentil
44770 La Plaine sur Mer

A l'attention de Mme Anémone Caillon

La Chapelle, le 22 novembre 2022

DEVIS

N/Réf. NC/nc

OBJET

Plan guide du Centre Bourg
Proposition de mission d'AMO technique

Madame la Maire,

Pour faire suite nos divers échanges, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après notre proposition relative à la mission de maîtrise d'œuvre VRD citée en objet.

1. Présentation de TUGEC : www.tugec.fr

L'aménagement sous toutes ses formes

Tugec Paris/Nantes est un bureau d'études techniques spécialisé en aménagement urbain/vrd. Tugec accompagne les acteurs publics et privés ainsi que les architectes-paysagistes-urbanistes à toutes les échelles des projets urbains depuis 35 ans.

Fort de son expérience, ancré dans une réalité de terrain, Tugec met en œuvre des solutions durables et apporte des réponses conceptuelles et techniques à toutes les problématiques d'aménagement des infrastructures urbaines.

La société compte 23 collaborateurs, ingénieurs, techniciens, projeteurs, répartis sur 3 sites en région parisienne et à Nantes.

www.tugec.fr



Un partenaire solide et expérimenté

Tugec possède des références nombreuses, importantes et complexes dans tous les domaines de l'aménagement : requalification d'espaces publics existants, renouvellement urbain, création d'espaces publics en ZAC ou PA.

Nous connaissons les méthodes de travail des maîtres d'ouvrage publics tels que sociétés d'économies mixtes ou sociétés publiques locales d'aménagement, établissements de l'état et collectivités locales au travers de nombreuses expériences.

Nous prenons en compte de manière rigoureuse les contraintes budgétaires de ses clients, habitude développée au travers de nombreuses missions menées pour le compte de sociétés privées.

Nous possédons une forte technicité appuyée sur une expérience large et variée, tant dans la nature des ouvrages que dans les secteurs géographiques d'intervention.

Nous maîtrisons toutes les techniques d'assainissement pluvial alternatif privilégiant des systèmes à ciel ouvert favorisant l'infiltration ou le stockage avant rejet dans le milieu naturel ou au réseau (noues, fossés, bassins, tranchées drainantes...).

Nous possédons une importante expérience en matière d'approche environnementale du fait de sa participation à de nombreux projets intégrant des chartes HQE, Ecoquartier ou AEU.

Nous représentons ces 5 dernières années environ 3 M€ de CA moyen annuel et 60 M€ de travaux étudiés et mis en œuvre annuellement.

Nous travaillons en Ile de France avec un grand nombre d'aménageurs publics, comme EPAMARNE, EPAFRANCE, EPASENART, EPA PLAINE DE FRANCE, EPA SACLAY, GRAND PARIS AMENAGEMENT, PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT...

Nous sommes présents sur l'agglomération nantaise depuis 2002 et nous travaillons régulièrement avec les principaux aménageurs de la région que sont Nantes Métropole Aménagement, la SAMOA, Loire Océan Développement, LAD/SELA, ALTER...

www.tugec.fr

Siège social : 15, rue Joël Le Theule – 78180 Montigny-le-Bretonneux – Tél. 01 30 50 20 23 – E-mail : tugec@tugec.fr
Ile de France Est : 1, rue de Rome – 77144 Montévrain – Tél. 01 60 36 25 76 – E-mail : tugec@tugec.fr
Nantes : 29A, rue de Leinster – 44240 La Chapelle-sur-Erdre – Tél. 02 40 93 69 24 – E-mail : ouest@tugec.fr
SARL au capital de 40 000 Euros – RCS Versailles B 332 051 598 00024 – Code APE 7112B



Il est en outre important de préciser que les 3 agences de TUGEC fonctionnent en mutualisation de moyens. Nos équipes sont habituées à intervenir de façon transversale sur l'ensemble des projets de notre bureau d'études en fonction des différentes charges de travail. Nous mettons en œuvre ce fonctionnement sur nos nombreuses importantes opérations, ce qui permet de pérenniser notre culture commune du projet et en outre de créer du lien entre nos différentes équipes.

Spécialiste de l'ingénierie urbaine

Pourquoi faire appel à un bureau d'études spécialisé, plutôt qu'à un prestataire « généraliste » ? Un spécialiste possède expérience, compétences et qualifications. Ses moyens sont totalement consacrés à l'exercice de sa mission.

Méthode de travail et réactivité

Notre méthode de travail prend en compte l'expérience acquise sur de très nombreuses opérations, et nous permet de répondre véritablement aux exigences du Maître d'ouvrage, tout en collaborant avec les autres partenaires du projet. A cette fin, un chef de projet compétent et expérimenté est désigné et dirige une opération depuis la réunion de lancement jusqu'à la réception des travaux, tout en s'appuyant sur nos autres collaborateurs. Il reste l'interlocuteur privilégié du Maître d'ouvrage, ce qui est gage de réactivité.

Qualité de l'équipe

Le nombre et la qualification des personnels prévus pour l'accomplissement des missions, de par la mutualisation de nos moyens, ainsi que les matériels dont nous disposons montrent la capacité de notre société à assurer, par nos moyens propres et sans faire appel à des prestataires extérieurs, une prestation de qualité et conforme aux exigences du maître d'ouvrage, dans le respect des options techniques, conceptuelles, des coûts et des délais.

Conseil au Maître d'ouvrage

Notre expérience d'opérations de tailles importantes nous permet de jouer un rôle de conseil auprès du maître d'ouvrage. La capacité du BET doit permettre de proposer des

www.tugec.fr

Siège social : 15, rue Joël Le Theule – 78180 Montigny-le-Bretonneux – Tél. 01 30 50 20 23 – E-mail : tugec@tugec.fr
Ile de France Est : 1, rue de Rome – 77144 Montévrain – Tél. 01 60 36 25 76 – E-mail : tugec@tugec.fr
Nantes : 29A, rue de Leinster – 44240 La Chapelle-sur-Erdre – Tél. 02 40 93 69 24 – E-mail : ouest@tugec.fr
SARL au capital de 40 000 Euros – RCS Versailles B 332 051 598 00024 – Code APE 7112B



choix techniques adaptés, le respect des échéances et une adéquation totale entre la définition des budgets (phase AVP) et la réalité opérationnelle.

Les 3 principaux cadres associés de TUGEC ont par ailleurs été Chargés d'Opérations dans des structures d'aménagement en début de carrière : cela leur a permis d'acquérir une importante expérience dans la connaissance et la conduite des projets d'aménagement urbain complexes, bien au-delà des seuls sujets techniques.

Capacité d'innovation

L'expérience d'Ingénierie TUGEC dans les domaines de la valorisation des matériaux et de la gestion des eaux pluviales permet de répondre aux contraintes économiques et environnementales dans les meilleures conditions.

Qualification professionnelle

Ingénierie TUGEC est un bureau d'études consacré aux études d'infrastructures et sa qualification professionnelle est validée par l'OPQIBI.

2. Consistance de la mission

Sur la base de l'étude de programmation urbaine réalisée par VOIE MIXTE, la mission consiste en une assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur une approche technique et financière du projet d'espaces publics de l'opération.

La mission comprend :

- l'établissement des DT auprès des concessionnaires,
- l'établissement des synoptiques des réseaux existants sur la base du cadastre,
- sur la base du plan de masse de VOIE MIXTES et sur une base cadastrale, établissement des synoptiques des réseaux projetés,
- sur la base de ce plan autocad, établissement d'une estimation détaillée des espaces publics, à partir d'un niveau de qualité des matériaux à définir avec la Ville (images de référence),
- établissement d'une notice technique faisant apparaître les hypothèses retenues pour l'étude.

3. Organisation

Pour l'accomplissement de cette mission, Ingénierie TUGEC propose une organisation s'appuyant sur une équipe constituée de :

www.tugec.fr

Siège social : 15, rue Joël Le Theule – 78180 Montigny-le-Bretonneux – Tél. 01 30 50 20 23 – E-mail : tugec@tugec.fr

Ile de France Est : 1, rue de Rome – 77144 Montévrain – Tél. 01 60 36 25 76 – E-mail : tugec@tugec.fr

Nantes : 29A, rue de Leinster – 44240 La Chapelle-sur-Erdre – Tél. 02 40 93 69 24 – E-mail : ouest@tugec.fr

SARL au capital de 40 000 Euros – RCS Versailles B 332 051 598 00024 – Code APE 7112B

Pour TUGEC :

- Un Directeur de projet : Nicolas CHARASSON
- Un Ingénieur VRD : Michaël TROUILLARD
- Un Projeteur VRD : Laëtitia JOFFROY-VOILLET

L'encadrement et la coordination des intervenants de l'équipe seront assurés par Nicolas CHARASSON.

4. Documents à fournir

Pour l'exécution de cette mission, le Maître d'Ouvrage mettra à la disposition d'Ingénierie TUGEC les documents suivants :

- Fonds de plans cadastraux et levés topographiques des zones concernées s'ils existent,
- Plan de masse établi par VOIX MIXTES,

et plus généralement tous documents techniques ou administratifs susceptibles d'intéresser le projet.

Tous les documents graphiques seront fournis sous forme de fichiers informatiques compatibles AUTOCAD.

5. Honoraires

Nous vous proposons, pour la réalisation de cette mission de maîtrise d'œuvre, le forfait d'honoraires suivants :

Ingénieur - Chef de Projet	2,5	J	à	700 €	=	1 750,00
Technicien - Projeteur	4	J	à	550 €	=	2 200,00
						<hr/>
						3 950,00

Montant HT Forfaitaire	3 950,00 €
TVA 20%	790,00 €
Montant TTC	4 740,00 €

La présente proposition intègre 2 réunions en mairie, une première de cadrage de la mission et une seconde de restitution.

La présente proposition fera l'objet d'une facturation unique.

www.tugéc.fr



Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette proposition, et vous prie d'agrèer, Madame la Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas CHARASSON
Directeur d'agence

www.tugec.fr

Siège social : 15, rue Joël Le Theule - 78180 Montigny-le-Bretonneux - Tél. 01 30 50 20 23 - E-r
Île de France Est : 1, rue de Rome - 77144 Montigny - Tél. 01 60 36 25 76 - E-mail : tugec@tu
AR-Sous-Préfecture de Saint-Nazaire
Nantes : 29A, rue de Leinster - 44240 La Chapelle-sur-Erdre - Tél. 02 40 93 69 24 - E-mail : ou

044-214401267-20230106-1-AU

Réception par le Sous-Préfet : 06-01-2023

Publication le : 06-01-2023



Le Maire,


Séverine MARCHAND